L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 23

L'EDITION HEBDOMADAIRE

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

23 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier

Jno J. Rouse Cy. vs A. J. Suarez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72 769.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi.

Les propriétés ci-après décrites avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Dameron, ingénieur civil et voyer, un par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, (excepté 1 lot Un dans l'Ilet No 583). Les devis de cela sont annexés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez Y. Miranda et femme fait pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903 à savoir :

1° Deux certaines lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix dans l'Ilet No 480, borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louisa mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, par cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, désigné par la lettre C, dans l'Ilet No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louisa et Clouet, mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une première profondeur sur le côté vers la rue Louisa de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne, de là ce rétécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de la une profondeur finale de quarante six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond, laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne du côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certains lots de terre désignés Nos onze et douze, dans l'Ilet No 602, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot onze ayant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26, 27, 28, 29 et 30, dans l'Ilet No 604, borné par les rues Robertson, Villeré, Louisa et Clouet, et mesurant comme suit Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur cent dix sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'Ilet No 654, borné par les rues Claiborne, Robertson, Louisa et Clouet, mesurant comme suit Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louisa, et lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louisa.

6° Trois certains lots de terre désignés par les Nos six, sept et huit, dans l'Ilet No 655, borné par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louisa, contigus les uns aux autres, et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre, pris de la portion "D," dans l'Ilet No 656, borné par les rues Désiré Claiborne, Robertson et Piété, étant à une distance de quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de la trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'Ilet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Feliciana et Montégut, sur un plan fait par M. de Young, architecte, daté le 13 février 1862, déposé parmi les actes de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Feliciana et mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à rue Feliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey et Benedict, avocats.

16 sept—16 17 23;30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécuteire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants

2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Ann Wilkin (Bevian)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74 186—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Dangre exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 sept 13 17 22

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Vente d'une Belle Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 3938 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grands Terrains.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignés comme lots deuxe et D, d'après un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 6 septembre 1894, et annexé à un acte pardevant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1896, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Deuxe contigu audit lot D est sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et ledit lot No Deuxe comprenant le tout du lot original No Deuxe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe), Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), et devant désigné comme Ilet No 7 de la ville de McDonogh ville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1, et maintenant désigné comme Ilet No 215 sur un croquis fait par A. D'Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny, anciennement un notaire public en cette ville, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds cinq pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir : lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats

17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Branaga

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52 288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente! Bois de Charpente! Bois de Charpente!

Pour le compte de qui cela peut concerner.

Le Mardi, 27 Septembre 1904 à 10 heures 30 a. m.

Aux Stuyvesant Docks.

(Près de l'avenue de la Louisiane façade du fleuve).

Un chargement de bois de charpente, par le char Ex 41,052, conformément à l'Acte 167 de la session de 1898, gouvernant les porteurs communs. Il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

Conditions—Comptant.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.

Bureau, 824 rue Commune.

16 sept—16 18 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

La balance du stock en magasin de la Fenner Carriage Company, Ltd.

In re Armstrong & Graham et al vs Fenner Carriage Co., Ltd.

No 73,817—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 326 rue Carondelet, LUNDI, le 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux No 315 rue des Magasins, en vertu de deux ordres signé respectivement le 9 et le 14 septembre 1904 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire et pour le compte de Armstrong & Graham et al versus Fenner Carriage Co., Ltd., il sera vendu à l'enchère publique, à savoir :

Le stock en magasin de ladite compagnie, comprenant plusieurs wagons à deux chevaux pour fermes, harnais, ratelliers et chevilles, vitrine en verre pour harnais et bureau, les matériaux, outils et de nombreux autres articles; meubles de bureau et installations, coffre-fort en fer, "Remington Typewriter", étagères, comptoire et divers, aussi un moteur de la force de cinq chevaux.

Conditions—Comptant.

Charles G. Gill, avocat pour le receveur.

15 sept—15 18 25 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Breeg, veuve de Lambert Frans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,348—Division A — Attendu que August W. Berdon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Breeg, veuve de Lambert Frans décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. O. Dauphi, avocat. 17 sept—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

Le remorqueur ALEXANDER W. STEWARD, le dragueur CYCLONE, 4 Barges, 1 Coque Bequet à draguer en acier, etc.

A l'encan, mardi, le 27 septembre 1904.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à la tête de la rue Walnut, contigu au bateau passeur de Westwego, façade du fleuve, dans le sixième district, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la même Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 23 août 1904, dans l'affaire de Charles Fricke vs "La Gravel Company Limited", docket No 73,099.

Le remorqueur Alexander M. Stewart, le bateau dragueur Cyclone, quatre barges etc., d'après l'inventaire enregistré; pour plus amples renseignements, voyez l'encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Joseph O. Dupuy, Receveur.

Robt. J. Perkins, Gustave Louis avocats pour le receveur.

25 août—25 28—sept 4 11 18 25 27

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jemima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904 pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 755, borné par les rues St Bernard et Ste Marie, (maintenant Deverdier), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds, trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds, six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot contenant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard, et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny, et à une distance sur la rue Nouvelle-Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprenant une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur assumera le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard avocat

28 août—28—sept 4 11 18 25 28

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Andrew R. Lessing

No 74,102 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 septembre 1904 à 11 heures a. m., sur les lieux, 1202 rue Howard entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant en congé.

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

11 sept—11 18 21

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904.

Succession de Patrick Branon.

No 72,837—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdide—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ioci, daté et signé le 9 septembre 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence; lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix, et n'importe laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE Encanteur.

806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 10 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Breeg, veuve de Lambert Frans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,348—Division A — Attendu que August W. Berdon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Breeg, veuve de Lambert Frans décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. O. Dauphi, avocat. 17 sept—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarenne, docket No 74,166, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, la propriété ci-après désirée :

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Douane, et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Douane de cette portion du lot original trois d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,920]—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, net un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et bien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.

F. A. Lambert, avocat

2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placard J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdide—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904 pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situé dans le troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 755, borné par les rues St Bernard (ancienne Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds, trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds, six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot contenant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard, et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny, et à une distance sur la rue Nouvelle-Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprenant une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur assumera le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard avocat

28 août—28—sept 4 11 18 25 28

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 124 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Crape (maintenant Bourgogne), Grands Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Crape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne, contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne, etc., dans un bon voisinage et qui se louera toujours bien.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et bien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de "non allienando", toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904. 10 pour cent comptant de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Meyer W. Paxton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Solomon Wolff, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT,

No 1825 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck